



# PATRIMOINE PUBLIC EXEMPLAIRE

« Optimiser la gestion de votre patrimoine immobilier pour une meilleure efficacité financière, environnementale et sociale »

La gestion du patrimoine immobilier du domaine public est soumise aujourd'hui à des impératifs d'optimisation en matière de maîtrise des coûts, de qualités environnementales et d'exigences sociales. La gestion de l'existant et les modes de constitution classiques du patrimoine engendrent des coûts non supportables par les collectivités territoriales et les organismes publics.

Depuis une dizaine d'années, l'État a révolutionné son approche des questions patrimoniales et en est aujourd'hui pleinement bénéficiaire : par une meilleure connaissance de son patrimoine, par une meilleure définition de ses besoins présents et futurs, par l'optimisation des coûts. Cette politique est aujourd'hui accessible à tous les organismes publics mais elle doit être accompagnée par la mise en place d'outils adaptés dans un cadre juridique sécurisé conforme aux évolutions de la réglementation européenne.

## Vos bénéfices

- > Accéder et mettre en place des solutions innovantes de gestion : location longue durée, crédit bail...
- > Réduire les charges financières liées à la gestion du patrimoine : acquisition, cession, location etc...
- > Être exemplaire en matière environnementale : réduction des flux (énergie, eau, déchets...)
- > Améliorer les conditions de travail des collaborateurs
- > Créer un cadre de travail efficace pour améliorer le service aux citoyens

## Notre approche

Notre expérience démontre la pertinence des nouveaux modes de gestion du patrimoine immobilier public.

En fonction des objectifs définis par l'organisme public, nous mettons en place un outil juridique efficace et parfaitement adapté à son besoin.

— **Notre conviction : vous pouvez dynamiser votre patrimoine avec une politique immobilière exemplaire et innovante**

## La méthodologie

- **Identification des besoins spécifiques** en collaboration avec les responsables immobiliers de la collectivité
- **Projet rédactionnel du marché public** et choix des options, jusqu'à validation finale
- **Mise en application et suivi de la réalisation du marché** (sélection des candidats, en fonction du type de marché public, aide à l'application)

## L'équipe

### — Eric Chevaillier

Associé - Expert en Développement Commercial Public et Privé  
ericchevaillier@anviga.fr — 06 78 71 42 93

### — Gérard Rey

Associé - Expert en marchés publics  
gerardrey@anviga.fr — 06 07 17 17 51

### — Lucie Pétreil

Experte en marketing et communication  
luciepetrel@anviga.fr — 06 85 69 05 35